



Comité général 6-8 novembre 2013 – Introduction au débat (CEN 12 sept. 2013)

# Déterminés à défendre les intérêts du Travail !

(Le capital n'est pas la fin de l'aventure humaine)

## I Hollande au centre d'un détournement de fond

1. **Il fallait bien chasser Sarkozy, mais Hollande l'a remplacé chou pour chou. Sitôt élu, il s'est débarrassé de son étiquette de gauche.** Il n'a pas fallu un an pour que le mythe de la 3<sup>e</sup> voie, entre libéralisme et politique de gauche, s'effondre. L'austérité a été instituée sans délai sous l'autorité du nouveau traité de l'Union européenne gobé tout cru. Rembourser une dette financière spéculative (près de 100% du PIB) et illégitime, se rallier à la cause patronale de la compétitivité qui couvre en fait la défense des profits, continuer les guerres de la Françafrique (Libye, Mali, Centrafrique, etc.) tout en embarquant sur le porte-avions américain (Afghanistan, Syrie, Iran), telles sont ses priorités au détriment de l'emploi, de la protection sociale et des salaires.
2. **Hollande évacue les demandes sociales et les aléas du débat public par un jeu d'équilibre instable : il utilise l'hyper-présidence de la Ve république tout en l'aliénant à Bruxelles.** Pour s'émanciper de tout cadre démocratique et prendre les décisions importantes sans débat et hors de portée du peuple. Sa faculté à s'adapter à la doctrine de la mondialisation libérale - « *There Is No Alternative* » (Tina) - fait de Hollande un Blair, un Schroeder, un Zapatero. Un passeur de gauche pour faciliter les entreprises de destruction des différents modèles sociaux existants en Europe.
3. **La fracture entre les classes populaires et la majorité en place est le fruit de cette politique délibérée.** Pas une semaine de répit, pas une bonne mesure sociale. Le système Hollande a embrayé de façon automatique sur les mêmes objectifs libéraux que son prédécesseur. « Compétitivité », « coût du travail », l'idéologie culpabilisatrice à l'égard des travailleurs ne cache même plus l'option stratégique de fond : l'Etat devient une providence pour le Capital. Il lui garantit une baisse globale de la rémunération du Travail pour compenser les pertes de profits du fait de la dépression économique. **La rupture entre cette gauche-là et les classes laborieuses nourrit un désenchantement et une démobilisation qui pèsent dans le sens d'une désyndicalisation dont les ravages touchent le continent européen entier.**
4. **Une telle alternance de spectacle et de trompe l'œil nourrit l'offensive de l'alliance droite - extrême droite.** Face aux licenciements permanents, à la maltraitance sociale, les institutions politiques de la démocratie parlementaire s'estiment impuissantes et déclarent forfait. Cet abandon officiel encourage les forces de subversion. Front national, Parti catholique, UMP, ces mouvements cachent leur néolibéralisme réel pour se présenter comme une relève. Racisme en bandoulière, les agressives vociférations de ces groupes sont d'autant plus bruyantes et violentes qu'elles se gardent bien de déployer leur propre programme. Le Front national, flanqué de ses homologues européens, pratique ce genre à haute dose pour

masquer sa nature fasciste. Dans ce mouvement réactionnaire, les religions cherchent à recouvrer leur pouvoir sur la société civile notamment par une démarche communautariste.

5. **C'est toujours le chômage qui surdétermine la situation. Il conduit 3 fois le bal - Contradiction du système économique - Mécanisme d'autodéfense du capital - Politique d'Etat.**

**Mettre au rebut une force de travail jugée surnuméraire** possède une double vertu pour les propriétaires de l'industrie et de la finance : protéger la part de la valeur ajoutée allouée aux profits et opérer une pression phénoménale sur la rémunération du travail. Cette politique leur permet de répandre la précarité générale de la vie.

Ce chômage structurel, à l'espérance de vie croissante, est en même temps **l'expression des contradictions insurmontables d'un système économique incapable de gérer ses propres crises**. Il ne sait y réagir que par la destruction de ceux qui produisent les richesses. Par là, il organise le passage d'une crise à une dépression durable du système, puisque les producteurs ne sont plus ni des consommateurs ni des créateurs de plus-value. D'où la spirale descendante, avec son cortège de déchéance sociale.

**Le chômage représente une arme dissuasive dans les mains des gouvernants et des pouvoirs économiques** : il dissuade la mobilisation sociale, répand la peur d'y céder, et courbe l'échine des jeunes qui prétendent à un avenir professionnel stable et bien rémunéré.

6. **Seule nouveauté parmi les outils nécessaires à une politique de chômage de haut niveau, l'entente privilégiée entre le pouvoir politique, le Medef et le triumvirat CFDT CFTC CGC. Cet axe est baptisé « dialogue social ».** La loi de désarmement unilatéral du Code du Travail, comme l'accord sur le CDI intérimaire et l'attaque en cours sur les retraites en sont le produit. **Ce véritable système verrouille et subordonne les relations sociales**, rendues plus opaques encore par le ministère du Travail qui a octroyé à la CFTC et à la CGC une très étrange représentativité.

7. **Sortir de ce poids écrasant d'un chômage de masse et d'une précarité généralisée, voilà l'enjeu véritable de l'héritage légué aux nouvelles générations** : leur laissera-t-on ce marché du travail dévasté, cette atmosphère invivable d'incertitude, de dégradation et de dévalorisation des travailleurs humiliés par le non-travail ? En comparaison, la dette financière, qui peut s'annuler d'un simple coup de gomme, n'est rien.

8. **Le FMI, la BCE et l'Union européenne préparent pourtant des phases de croissance sans emploi.** Trois objectifs lient leurs interventions au moyen de cette tristement célèbre Troïka, qui passe par dessus les Etats : **évacuer toute négociation salariale** pour restreindre la part des salaires dans la richesse créée, sous couvert de réformes structurelles **en finir avec les protections sociales de l'après-guerre mondiale**, réduire le marché du travail à **l'embauche quotidienne d'une main d'œuvre domestiquée et atomisée**.

- a. **Pourtant les calculs des experts européens et mondiaux ne parviennent pas à dissimuler une contradiction majeure : la formidable explosion des inégalités, véritable moteur des batailles à venir.**

## II Les batailles majeures sont devant nous

9. **Les sociétés transnationales (celles de France jouent un rôle central), tant financières qu'industrielles, ne sont pas polarisées par les faux semblants d'une concertation sociale de façade.** Elles donnent le tempo de la mondialisation, et déterminent sur quoi spéculer, où investir, où implanter les filiales et les sous-traitances en gardant un pied dans les métropoles occidentales. Elles se pensent suffisamment fortes pour éviter un compromis et jugent nécessaire un KO social.

En effet, la finance a le ventre plein de milliards de titres pourris non encore écoulés sur le marché financier, une nouvelle crise financière est probable. L'industrie n'a pas trouvé les champs d'investissements profitables à hauteur de ses espérances pour justifier des investissements massifs. Elle repose sur la marge de progression des pays émergents. Rien n'est réglé, le système capitaliste mondialisé n'a pas dépassé le cap de sa longue dépression. D'où le risque de l'austérité perpétuelle, fondée sur la défense acharnée des profits.

10. A cet égard, l'ancien mensonge concernant la situation du système économique consistait à présenter la dépression financière de 2007-2008 comme un phénomène extérieur à « l'économie réelle ». Des centaines de destructions industrielles et des millions de chômeurs plus tard, le mensonge actuel présente la cure d'austérité comme le point de passage obligé pour « sortir de la crise ». Un nombre croissant de salariés se heurtent dans les détails de leur vie quotidienne à la pression grandissante de mesures d'austérité au poids dorénavant à la limite du supportable.

Le montage national Medef gouvernement CFDT CFTC CGC a cette fonction de couverture de l'austérité. Il se fonde sur un pacte capital/travail carburant à l'illusion d'une crise conjoncturelle de compétitivité. C'est une impasse tragique. Les concessions sociales unilatérales, présentées comme une pause limitée dans le temps, pourraient bien nourrir la fracture définitive avec le salariat, et le Travail en général.

11. **La question centrale d'orientation pour la CGT ? Définir les rapports de notre syndicalisme CGT à cette situation. Nos organisations ne sont pas des lobbys sociaux subalternes auprès de subordonnés de la gauche gouvernante.**

Le choix de la CFDT est clair, c'est celui de la climatisation sociale de la jungle marchande. Il conviendrait pour cette centrale de faire une pause devant la violence de la crise. Une union sacrée (pour 3 ans, comme les accords ANI ?) avec le Medef et les libéraux. Ce serait « un moindre mal », faire le dos rond pendant la tempête.

12. **Le syndicalisme contribue-t-il à interrompre la course à la catastrophe économique et sociale en traçant la perspective d'une transformation sociale globale, même s'il agit dans les misères du présent et travaille pour l'incertaine émancipation sociale ?**

**Ou bien, estimant que regarder trop loin fatigue la vue, le syndicalisme deviendrait minimaliste donc myope de façon volontaire, au point de rechercher cette utopie, la recherche prosaïque des dégâts les moins élevés possibles ? C'est-à-dire adhérer à l'union nationale autour de la compétitivité et espérer sinon des gains sociaux du moins pour l'appareil des positions institutionnelles lucratives ?**

13. L'ampleur du chômage, le développement de la précarité, les intentions belliqueuses du patronat à l'égard du système de protection sociale, voilà des phénomènes qui ne disparaîtront pas aussi facilement qu'une mauvaise passe météorologique, ou à la faveur d'une vague politique de « relance ».

Nous n'entrons pas, défaits, dans une longue ère de régression sociale : même si nous avons pris des coups rudes, nous nous préparons à livrer les batailles décisives, dont l'issue sera d'importance stratégique. **Ces batailles majeures sont devant nous. C'est à cette tâche centrale que la stratégie syndicale doit répondre.**

14. **La tension sociale s'accumule. Les attentes bernées par la politique actuelle ne vont pas hiberner en attendant des jours meilleurs. L'état d'esprit des salariés n'est ni réductible à une manipulation médiatique ni mécaniquement offert au Front national du fait de la crise.** La prétendue existence d'une « nature humaine » ne les voue pas à un égoïsme qui serait « génétique ». Dans un premier temps, la fureur de la crise a répandu une peur panique. La peur n'a qu'un temps. Et l'idéologie de la résignation orchestrée par les médias est susceptible de se dissoudre en un rien de temps. **La mentalité salariale peut changer du tout au tout en un éclair, selon la pression de la régression sociale, et à l'occasion de circonstances imprévisibles.**

15. **Bien trop nombreux, bien trop répandus, les arbitrages entre dépenses indispensables (santé, logement, éducation, vêtements, loisirs...) provoquent de la colère sociale.** Le décalage entre les

besoins sociaux immédiats et la brutalité des refus patronaux devient conflictuel. Dans les entreprises, le besoin de se protéger contre les empiètements patronaux va chercher des réponses syndicales. Les moments propices vont se multiplier où nous pourrons confronter nos propositions aux attentes qui ne manqueront pas de s'exprimer. **Il nous faut sans délai écouter, entendre plus fort... et répondre présent.**

## III Une stratégie syndicale pour maintenant

16. **Conviendrait-il d'en rabattre sur les revendications, tant la moindre exigence - serait-ce qu'une augmentation de salaire - paraît utopique ou exige un conflit majeur ? Non ! la question majeure de la stratégie syndicale est celle de la détermination de l'organisation.** Se camoufler dans un placard ou montrer au grand jour la détermination de notre démarche revendicative ? Résister ne veut pas dire passer à la clandestinité, réduire notre cri à un murmure.
17. **Il s'agit de faire bouger les lignes, de modifier les rapports de force. C'est la tâche de la CGT que d'y contribuer ! Avec elle, nous rejetons les eaux tièdes de la résignation consensuelle.** La ritournelle de la certitude du pire est l'expression de la résignation.

Oser revendiquer, c'est parler à toutes et tous, haut et fort. C'est miser sur l'action collective et réhabiliter la solidarité active. Revendiquer, c'est être en communion avec les attentes sociales réelles. **C'est se mettre en position de réduire le risque majeur de décrochage de l'organisation syndicale avec celles et ceux qui en ont le plus besoin, précaires, jeunes, chômeurs, retraités, laissés pour compte de la crise.**

18. **Affronter la croisade du capital contre le coût du travail, telle est la logique de notre démarche revendicative,** qui s'insurge contre la réduction de la rémunération des salariés à une « charge ». Seul le travail humain est créateur de richesses. Ce serait entrer dans une impasse que d'opposer l'emploi au salaire.

**Nous défendons le salaire sous toutes ses formes, avant tout parce qu'il est le seul moyen de subsistance.** Nous revendiquons son encadrement par la loi, sa définition par la négociation collective nationale, sa progression établie sur le salaire réel, son évolution sur la base de l'évolution des dépenses incompressibles, sa reconquête par l'action solidaire et unie. Nous demandons l'application au salaire des textes fondamentaux (constitution de la République, déclaration universelle des droits de l'homme, conventions OIT).

**Le salaire direct** doit retrouver un niveau qui permette de satisfaire les besoins, engendrer des cotisations sociales qui ouvrent la voie à la création d'emplois et fortifier la protection sociale. Moteur de la consommation, la progression du salaire direct déclenche une croissance créatrice d'emplois.

**Le salaire indirect,** prélevé sur la rémunération du travail par l'impôt sous toutes ses formes, est détourné. Il devrait contribuer à financer le service public. En fait le salaire indirect tombe dans le puits sans fond de la dette financière. L'impôt sur le capital, lui, diminue, l'évasion fiscale se déploie sans obstacle pendant que la finance emprunte les autoroutes des paradis fiscaux en toute légalité.

Une fiscalité progressive, corrigeant les inégalités, doit rémunérer un service public restitué à sa vocation première. C'est bien le capital, notamment les transactions spéculatives, qui doit être taxé.

**Le salaire social** constitue le centre de gravité de l'édifice social national. C'est de sa reconquête dont il est question dans notre démarche revendicative. Un vaste mouvement de privatisation le compromet globalement : le régime général santé est transféré vers les complémentaires, le régime vieillesse est mis hors de portée des jeunes et mis ainsi en état de rupture avec la solidarité générationnelle, le régime famille

financé par les cotisations patronales est en passe d'être fiscalisé. Le salaire social est ainsi à reconquérir, sous l'angle immédiat de la lutte contre la privatisation.

**Plans de départs volontaires et ruptures conventionnelles sont les autres noms des licenciements. C'est pourquoi la Filpac CGT s'y oppose.**

Les lois de 2008 (rupture conventionnelle) et 2013 (flexibilité), transpositions des ANI Medef-Gouvernement-CFDT, ont effacé les garanties sociales, en particulier celles encadrant le licenciement collectif afin de le déguiser en transaction individuelle. La multiplication actuelle des PDV révèle leur nature, une vague permanente de dégraissage de l'effectif salarié.

Les délégués de la Filpac CGT disent aux salariés, tentés par l'inscription sur les listes de PDV du fait des nombreux dégâts collatéraux de ces lois, que l'appartenance à un salariat solidaire, collectivement uni et organisé vaut dans tous les cas mieux que l'enfer du chômage, de la destitution des droits sociaux, de l'incertitude de la précarité.

Les délégués de la Filpac CGT répondent aux patrons, qui exigent des uns un travail de nuit et du dimanche payé au rabais, mais qui refusent aux jeunes l'accès au travail, et qui imposent aux autres des séquences de chômage de plus en plus lourdes : « *Nous revendiquons un travail décent pour tous, stable et rémunéré correctement.* »

Pour un tel travail, le fondement des lois sociales doit être reconstitué. Desserrer l'étau des lois de 2008 et 2013, c'est mettre en œuvre une telle démarche revendicative, qui repose sur un dialogue permanent avec les salariés dont l'avis est sollicité en permanence.

19. **Le syndicalisme rassemblé ? Dans l'action !** Les revendications ne sont pas justes par elles-mêmes, concoctées par des spécialistes de la règle à calcul en commission. **Elles ont une double nature** : correspondant à un besoin réel et chiffré, elles ont cette autre capacité d'entraîner le plus grand nombre à l'action. C'est-à-dire réaliser l'unité des salariés **C'est l'objectif revendicatif et les actions nécessaires pour l'atteindre qui sont la base de l'unité des organisations syndicales.**

**La Filpac CGT ne se résigne pas à l'éclatement du syndicalisme, les voies et moyens de sa régénérescence ne sont pas distincts de ceux de l'action revendicative : on syndique bien dans l'action, et sur cette base l'unité devient vite incontournable.**

20. **La démarche revendicative révèle, souligne, explique la nécessité d'une autre politique, laquelle dépend de la mobilisation générale. Elle seule redonne confiance** à qui s'abandonne à la résignation ou à l'à-quoi-bonisme cynique. Nous n'attendons pas, séduits et abandonnés, qu'une nouvelle combinaison politique veuille bien semer de nouvelles illusions dans les rangs des salariés. **La disparition des frontières entre revendications immédiates et orientation politique générale est la caractéristique de la situation de la crise économique du système.** Nous fabriquons notre avenir.
21. **La solidarité et le partage social valent pour les idées, les objectifs, les actions, les relations aux autres organisations.** Rassembler les éléments épars du syndicalisme, rassembler toutes les forces partageant l'objectif de la transformation sociale, c'est entretenir un débat permanent sur les voies et les moyens pour y parvenir. Multiplier les échanges et les débats relève de la tradition que la Filpac CGT entend bien continuer dans la pratique d'un fédéralisme historique salvateur.
22. **L'édifice syndical qui verra la sortie de la crise n'aura que peu de choses à voir avec l'actuel. La crise du système capitaliste engendre de fait un conflit social permanent et met en jeu l'existence des organisations qui se réclament du Travail. Dont la nôtre.** La crise fonctionne en quelque sorte comme un révélateur, un sérum de vérité. Libre à la CFDT de refermer la parenthèse ouverte par sa création en 1964 et sa séparation d'avec la confédération chrétienne CFTC. Libre à FO d'afficher un radicalisme d'autant plus versatile qu'il n'est que de verbe. Solidaires se réclame d'un syndicalisme de transformation sociale. Le champ des possibles reste ouvert et notre faculté à agir ne dépend pas d'une formule syndicale unitaire magique et figée.
23. **Le militantisme syndical est le bien le plus précieux.** Il est maltraité par des procédés patronaux vicieux ou des répressions frontales, quand il n'est pas ouvertement criminalisé. **Le militantisme syndical,**

**bénévole et indépendant, est l'éthique élémentaire du syndicalisme de transformation sociale.** Tout l'art du militantisme actuel, c'est d'aborder la phase de dépression économique en manifestant une détermination sans faille, doublée d'une lente impatience, malgré les machines médiatiques et patronales qui le dénigrent. **Tous les outils d'organisation doivent conforter l'engagement militant, le servir et l'encourager.**

## IV Une organisation au service du syndicalisme de transformation sociale

24. **La pérennité de notre syndicalisme est trois fois remise en cause :** par le refus patronal d'admettre le fait syndical dans la majeure partie du salariat, par la méthode des restructurations permanentes qui n'ont d'autre fonction que de fragmenter le Travail et le syndicalisme, par la stratégie de destruction des lieux de négociation globale. A notre capacité bien réelle à maintenir une orientation de classe contre vents et marées ne correspond pas une identique faculté à faire vivre les solidarités, de rassembler le salariat dans sa diversité, de lui soumettre en permanence nos analyses, positions et propositions.
25. **Ouvrir nos organisations à toutes et tous - c'est-à-dire réduire le risque de décrochage - nécessite de réévaluer nos pratiques syndicales heurtées, contrecarrées par des stratégies patronales aux fonctions précises et coordonnées :** elles réduisent l'activité syndicale aux institutions représentatives - surtout au comité d'entreprise -, elles manipulent les agendas pour les encombrer de réunions pléthoriques et surchargées, elles abaissent les négociations d'entreprise au seul contenu de leurs exigences managériales.
26. **La fédération a pour vocation première, outre de revendiquer, de contribuer au quotidien à fournir l'aide organisationnelle aux équipes syndicales.** Il s'agit de les conforter dans la bataille contre les empiètements permanents des directions d'entreprise, et notamment des DRH, devenues des réseaux organisés de combat contre l'organisation et l'action collectives des salariés, et pour leur désinformation. L'amélioration de l'organisation des équipes syndicales a comme fonction d'obtenir une meilleure efficacité face à un patronat disposant à l'entreprise de collaborateurs entièrement dédiés à la volonté de se substituer à l'organisation syndicale.
27. Le dernier congrès national adoptait trois obligations – solidarité, unité des syndicats de la fédération, expression du syndicat et relais des orientations de la fédération et de la CGT.  
**Dans cet esprit, un véritable contrat d'organisation doit être établi.** Au sein de chaque équipe syndicale, une ou un responsable de la diffusion des positions CGT (syndicat, FD, CGT) est mis en place. Une ou un responsable veillant au maintien et à l'extension du nombre de syndiqués verra ses tâches étendues à leur réunion, aussi fréquente que possible, par tous moyens. Un ou une responsable au contenu du cahier revendicatif et des négociations assurera leurs mises à jour et leur conformité avec l'opinion des adhérents et avec les orientations de la CGT.
28. Les attendus de la loi du 20 août 2008 visaient à résoudre la question des accords syndicaux minoritaires, en conséquence les critères de représentativité étaient révisés, reposant sur le résultat à venir des élections professionnelles à tous niveaux. L'embarquée actuelle par rapport à ces objectifs est patente : pouvoirs et patronat sont à la manœuvre pour tenter d'écarter les revendications sociales portées par la CGT. Ainsi la promulgation dans la précipitation des premiers résultats de la représentativité au niveau interprofessionnel a permis au gouvernement actuel de s'appuyer sur une prétendue majorité d'un camp syndical baptisé « réformiste », pour essayer de légitimer une pratique permanente d'accords minoritaires. Pour autant, le mouvement est enclenché pour que la démocratie sociale devienne une réalité au travers les cycles électoraux à venir.

**La représentativité syndicale devient l'objet de toutes les convoitises, nouveau sésame de l'existence, de la reconnaissance de l'organisation syndicale et de sa capacité à peser sur les négociations.** Les élections professionnelles prennent une place majeure pour toute l'organisation syndicale et nécessitent des plans de travail en amont et mises en commun des moyens.

29. La Fédération contribue à renforcer deux aspects également fondamentaux de l'organisation syndicale  
**sa représentativité** (son poids en suffrages électoraux),  
**sa représentation** (sa capacité à organiser toute la diversité du salariat dans ses rangs).  
Réussir les élections et faire en sorte que le succès d'estime se traduise par la prise de cartes, voilà la double besogne.  
Il en va de la puissance syndicale, de la possibilité de démontrer sa force en permanence, d'être capable de disposer d'une organisation où circulent informations et positions, assez forte pour supporter le choc de conflits importants, à même d'offrir aux syndiqués qui le veulent le chemin d'un engagement militant plus conséquent.  
À cet effet, la Fédération prend toutes dispositions pour contribuer à la formation des membres des équipes syndicales, notamment par la structuration de l'école de cadres. La Fédération se dote également d'une structure nationale d'aide et d'animation des luttes.
30. Les territoires, en particulier les régions, sont devenus de nouveaux enjeux pour le syndicalisme. Les lois de décentralisation successives font des régions et euro-régions les nouveaux lieux où s'élaborent les politiques industrielles, éducatives, d'emplois, de formations professionnelles, d'aménagement du territoire. La vitalité et la cohérence de notre démarche revendicative de transformation sociale nécessitent une organisation décentralisée et coordonnée. **La fédération doit à la fois améliorer le maillage territorial de sa propre implantation, et étendre la participation et la qualité de ses militants aux structures territoriales de la confédération.**
31. L'objectif organisationnel consiste à améliorer et renforcer le fonctionnement collectif de la fédération en attribuant aux membres du CEN des fonctions, des responsabilités et des tâches bien définies, supportables et contrôlables collectivement.  
La fédération veille à la circulation des informations, analyses et bilans de ses actions revendicatives et de ses expériences organisationnelles. Elle alimente un échange permanent sur les objectifs revendicatifs, fait vivre l'animation de ses différentes filières. Elle crée ainsi les conditions d'une meilleure coordination et d'une meilleure synchronisation de l'intervention de ses syndicats. Elle crée par là les conditions organisationnelles de campagnes de masse, d'actions et d'apparitions nationales sur les sujets revendicatifs pertinents.  
Elle se dote en conséquence d'un bureau fédéral, élu par son CEN, composé des animateurs des différentes filières, de responsables régionaux et de son secrétariat. L'une des fonctions du bureau fédéral sera de contribuer à la vie syndicale dans le cadre des régions.

